Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

Leçon de Hadith : de la mendicité et de la demande

As-Salāmu ʻAlaykum wa RaḥmatuLlāhi wa Barakātuh.
Aʻūdhu BiLlāhi Minash-shayṭāni r-rajīm. BismiLlāhi r-Raḥmāni r-Raḥīm.
Wa ṣ-Salātu wa s-Salāmu ʻalá Rasūlinā Muḥammadin Sayyidi l-Awwalīna wa l-Akhirīn.
Madad yā RasūlAllāh, Madad yā Sādāti Aṣḥābi RasūliLlāh, Madad yā Mashāyikhinā, Dastūr Mawlana Sheikh Abdullāh al-Fāʼiz ad-Dāghistāni, Sheikh Muḥammad Nāẓim al-Ḥaqqānī. Madad.

1- ***Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

ليسَ المسكينُ الَّذي يَطوفُ علَى النَّاسِ تردُّهُ اللُّقمةُ واللُّقمتانِ، والتَّمرةُ والتَّمرتانِ، ولَكِنِ المسكينُ الَّذي لا يجدُ غنيا يُغنيهِ، ولا يُفطَنُ فيتصدَّقُ علَيهِ ولا يقومُ فيسألُ النَّاسَ

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Le pauvre (miskin) n'est pas celui qui fait le tour des gens et se voit donner un ou deux morceaux de nourriture, ou une ou deux dattes, mais celui qui n'a pas de quoi se rassasier, dont personne ne se soucie au point de lui faire l'aumône, et qui pourtant ne se lève pas pour mendier auprès des gens.** » En turc, le mot « miskin » a une connotation négative, mais dans son sens véritable, il désigne une personne démunie. Un « miskin » n'est pas quelqu'un qui demande — et reçoit — de l'argent, des dattes ou d'autres provisions. Au contraire, un « miskin » est une personne qui, bien qu'elle soit dans le besoin, ne demande pas d'aide aux autres ; c'est quelqu'un qui cache sa pauvreté, à tel point que personne ne sait même qu'il est pauvre.

2- ***Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

من استعَفَّ أعفَّه اللهُ، و من استغنى أغناه اللهُ، و من سأل الناسَ و له عدلُ خمسِ أواقٍ ، فقد سأل إلحافًا

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Quiconque souhaite s'abstenir de demander, Allah l'aidera à s'abstenir**. » Si quelqu'un désire être chaste, pur et rester à l'écart du mal et des choses interdites, Allah ﷻ rendra cette personne chaste. Personne ne pourra rien leur faire. « **Quiconque souhaite être indépendant financièrement, Allah le rendra indépendant.** » Si une personne ne mendie pas auprès des autres, Allah ﷻ la rendra riche. « **Si l'un d'entre vous mendie alors qu'il possède cinq Uqiyas ou leur équivalent, c'est qu'il a mendié de manière immodérée.** » Si quelqu'un a de l'argent mais mendie quand

même, il endosse le statut de mendiant.

3- ***Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

ا فتح رجلٌ بابَ عَطيَّةٍ بصدَقَةٍ أوْ صِلَةٍ ، إلَّا زادَهُ اللهُ تعالى بها كثرَةً ، وما فتح رجلٌ بابَ مسأَلَةٍ ، يريدُ بها كثرَةً ، إلَّا زادَهُ اللهُ تعالى بها قلَّةً

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Quiconque ouvre sa porte pour faire l'aumône ou subvenir aux besoins de ses proches, Allah ﷻ augmentera assurément encore davantage sa richesse.** » Allah ﷻ accroît la richesse de celui qui fait l'aumône et prend soin de ses proches ; Allah ﷻ lui accorde la barakah. « **Quiconque ouvre la porte à la mendicité dans le but d'accumuler des richesses, Allah ﷻ réduira certainement encore davantage sa richesse.** » Ainsi, si une personne prend l'habitude d'accumuler des richesses en demandant de l'argent ou des biens aux gens alors même qu'elle n'en a pas besoin, Allah ﷻ réduira encore davantage sa richesse, et il ne lui restera plus aucune barakah.

4- ***Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

ملعونٌ مَن سأَل بوجهِ اللهِ وملعونٌ مَن سُئِلَ بوجهِ اللهِ ثمَّ منَع سائلَه ما لم يُسْألْ هُجْرًا

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Celui qui mendie en invoquant le nom d'Allah est maudit.** » Ainsi, celui qui mendie en disant « Donne pour l'amour d'Allah » est maudit. Par conséquent, si vous voulez quelque chose, n'y mêlez pas le nom d'Allah. « **Celui à qui l'on demande, au nom d'Allah, quelque chose qui ne constitue pas un péché et qui ne le donne pas est également maudit.** » Une personne qui a les moyens de donner mais qui ne donne pas quelque chose qui ne constitue pas un péché, lorsqu'on le lui demande au nom d'Allah, est également maudite. Mais tout ce qui constitue un péché ne doit ni être demandé ni être fait. Il ne faut pas agir ainsi.

5- ***Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَن استعاذَ باللهِ فأَعيذُوه، ومَن سأَلَكم بوَجهِ اللهِ فأعْطُوه

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Si quelqu'un vous demande asile au nom d'Allah, accordez-le-lui.** » Protégez donc, au nom d'Allah, autant que vous le pouvez, celui qui souhaite être protégé. « **Et si quelqu'un vous demande (quelque chose) pour plaire à Allah, donnez-le-lui.** »

6 - ***Qala RasuluLlah salla Llāhu 'alayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

من استعاذ بالله فأعيذوه، ومن سأل بالله فأعطوه، ومن دعاكم فأجيبوه، ومن صنع إليكم معروفًا فكافئوه، فإلم تجدوا ما تكافئونه فادعوا له حتى تروا أنكم قد كافأتموه

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Si quelqu'un cherche refuge au nom d'Allah, accordez-lui votre protection** » ; s'il arrive quoi que ce soit, essayez de le protéger du mieux que vous pouvez. « **Si quelqu'un mendie au nom d'Allah, donnez-lui quelque chose** » ; il dit : « Donnez à ceux qui demandent pour l'amour d'Allah, même si ce n'est qu'un peu ; chaque fois qu'ils demandent pour l'amour d'Allah. » « **Si quelqu'un vous invite, acceptez ; et si quelqu'un vous rend service, récompensez-le** ; » S'il vous a offert un cadeau ou rendu service, récompensez-le et rendez-lui la pareille ; ne laissez pas cela sans réponse. Il est de bon ton de rendre la pareille en offrant un cadeau. « **Mais si vous n'en avez pas les moyens** », — supposons que quelqu'un vous ait offert un cadeau, mais que vous n'en ayez pas les moyens. Vous n'avez tout simplement pas les moyens de lui rendre la pareille — « **Priez pour lui jusqu'à ce que vous ayez le sentiment de l'avoir dédommagé**. » Faites donc de belles invocations (du'ā') pour lui.

7- Qala ***RasuluLlah salla Llāhu 'alayhi wa-sallam***
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَنْ أَصابَتْهُ فَاقَةٌ فَأنزلَها بِالناسِ ، لمْ تُسَدَّ فَاقَتُهُ ، و مَنْ أنزلَها باللهِ ، أوْشَكَ اللهُ لهُ بِالغِنَى ، إِمَّا بِمَوْتٍ عَاجِلٍ ، أوْ غِنًى عَاجِلٍ

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Si celui qui est en proie à la pauvreté s'adresse à moi, sa pauvreté ne prendra pas fin.** » Si l'on se tourne vers les gens lorsqu'on est confronté à un problème, ce problème ne sera pas résolu. Ne vous tournez donc pas vers les gens. « **Mais si quelqu'un s'en remet à Allah, Il lui accordera bientôt la suffisance, soit par une mort rapide, soit par une suffisance qui viendra plus tard.** » Ainsi, s'il expose sa situation à Allah ﷻ, Allah ﷻ soulagera assurément sa détresse.

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

8- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَن سَألَ النَّاسَ أموالَهم تَكَثُّرًا فإنَّما يَسألُ جَمر جهنم فليَستَقِلَّ منه أو ليَستَكثِرْ

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Quiconque mendie auprès des gens afin d'accumuler davantage de richesses** », alors qu'il possède déjà une fortune, mais qu'il demande tout de même aux gens d'accroître sa richesse et son argent. « C'est comme s'il demandait des charbons ardents de l'enfer ». Ainsi, s'il agit ainsi, il réclame sans aucun doute les charbons de l'enfer. « **Qu'il en demande donc moins ou qu'il en demande davantage.** » Ainsi, quelle que soit la quantité de ces charbons qu'il souhaite obtenir, qu'il en demande moins aux gens, ou plus, ou encore davantage.

9- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَن سَألَ من غيرِ فَقرٍ، فكأنَّما يأكُلُ الجَمرَ

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui mendie sans en avoir besoin est comme quelqu'un qui mange des braises ardentes.** » Ainsi, pour éviter que les gens ne s'habituent à cette habitude néfaste, une aide est apportée lorsqu'il y a un réel besoin ; en revanche, demander de l'aide alors qu'il n'y en a pas est préjudiciable, tant dans ce monde que dans l'au-delà.

10- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَن سُئِلَ باللهِ فأعطى كُتِبَ له سَبعونَ حَسَنةً

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Quiconque demande quelque chose au nom d'Allah et le donne, soixante-dix récompenses lui seront attribuées.** » Ainsi, lorsque quelqu'un vous dit « **Donne-moi pour l'amour d'Allah** » et que vous le lui donnez, vous recevrez soixante-dix récompenses.

11- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

مَن تَكفَّلَ لي أنْ لا يسألَ الناسَ شيئًا، أتكفَّلُ له بالجَنَّةِ

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Si quelqu'un me garantit qu'il ne mendiera pas auprès des gens, je lui garantirai le Paradis.** » Si l'on ne demande rien à personne, notre Prophète ṣallá Llāhu ʻalayhi wa-sallam lui garantit le Paradis. Qu'Allah ﷻ ne mette personne dans le besoin, insha'Allah.

12- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

هديَّةُ اللَّهِ تعالى إلى المؤمِنِ السَّائلُ على بابِهِ

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Le don qu'Allah fait au croyant, c'est un mendiant dans le besoin qui vient frapper à sa porte pour lui demander quelque chose de sa fortune.** » C'est donc une bénédiction d'Allah ﷻ que quelqu'un veuille (vous demande) quelque chose ; ce n'est pas Allah ﷻ qui vous a mis dans cette situation.

13- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

لا تَسْأَلِ الناسَ شيئًا ، ولا سَوْطَكَ ، وإن سقط منك ، حتى تنزلَ إليه فتأخذَه

C'est un magnifique hadith. Notre Saint Prophète ﷺ dit : « **Ne demandez rien aux gens.** » Sans parler de la mendicité : « **Pas même votre fouet lorsque vous le laissez tomber. Vous devez descendre de cheval et le ramasser vous-même.** » Ne demandez donc même pas à quelqu'un de vous ramasser ce bâton, cette baguette ou ce fouet qui est tombé par terre. Ne dépendre de personne est la meilleure chose qui soit. Qu'Allah ﷻ ne mette personne dans le besoin, insha'Allah. Ainsi, à part mendier, ne demandez rien à personne, en pensant qu'il pourrait vous rendre service.

14- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam

Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

لا يُسْأَلُ بوجهِ اللهِ إلا الجنةُ

Notre Saint Prophète ﷺ dit : « Il ne faut implorer rien d'autre que le paradis pour l'amour d'Allah. » On ne demande pas d'argent au nom d'Allah. Faites cette invocation : « Pour l'amour d'Allah, qu'Allah nous accorde le paradis. »

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

15- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

إنَّ المسألةَ لا تحل إلَّا لثلاثةٍ لذي فقرٍ مُدْقِعٍ أو لذي غُرمٍ مفظعٍ أو لذي دمٍ مُوجعٍ

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **La mendicité n'est licite que pour trois catégories de personnes : celui qui est lourdement endetté.** » Un incident s'est produit : un homme a été tué. On peut demander cent mille, un million, cent millions, tout ce qu'il faut pour payer cette somme. Car s'il ne paie pas la diya, il doit être tué en représailles. On peut demander de l'argent pour payer la diya. « **Celui qui est tenu de verser une indemnisation et qui a des difficultés à la payer, ou celui qui vit dans une extrême pauvreté.** » Une personne qui est lourdement endettée ou qui vit dans une très grande pauvreté et qui n'a même pas de quoi se nourrir ; il est permis de demander de l'argent à ces trois catégories de personnes.

16- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

ما الذي يُعطي مِن سَعةٍ بأعظَمَ أجرًا مِنَ الذي يَقبَلُ إذا كان مُحتاجًا

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui est aisé et qui donne n'a pas une récompense supérieure à celle de celui qui est dans le besoin et qui accepte ce qui lui est donné.** » Ainsi, si une personne très pauvre reçoit de l'argent et l'accepte, elle obtiendra autant de récompense que celui qui le lui a donné.

17- Qala RasuluLlah salla Llāhu ʻalayhi wa-sallam
Le Messager d'Allah ﷺ (que la paix et les bénédictions soit sur lui ﷺ) dit :

ما المُعطي من سَعةٍ بأفضلَ من الآخِذِ إذا كان مُحتاجًا

Notre Saint Prophète ﷺ a dit : « **Celui qui est aisé et qui donne à ceux qui sont dans le besoin n'est pas meilleur que celui qui est dans le besoin et qui reçoit.** » Telle est la volonté de Dieu : la personne dans le besoin qui se trouve dans une situation très difficile et celle qui lui vient en aide recevront toutes deux la même récompense.

Sadaqa RasuluLlah fi ma qal, aw kama qal.
Le Messager d'Allah ﷺ dit la vérité dans ce qu'il ﷺ a dit ou tel qu'il ﷺ l'a dit.

Mawlana Shaykh Muhammad Adil ar-Rabbani

❁❁❁❁❁

Ihda' **–** Dedication:

Ziyadatan ila sharafi' 'n-Nabi, sallaLlahu `alayhi wa sallam wa Alihi wa Asahabihi l-kiram, wa ila arwahi jamee'i al Anbiya'i wa l-Mursalin wa Khudama'i sharai'ihim wa ila arwahi al 'Aimmati al arba'a, wa ila arwahi Mashayyikhina fi t-Tariqati n-Naqshbandiyyati l-Aliyyah, khassatan Imamu t-Tariqah wa Ghawthu l-Khaliqah Khwaja Bahauddin Muhammad al-Uwaisiyi l-Bukhari, Sayyidina Abdul Khaliq al Ghujduwani, Mawlana Shaykh Sharafuddin al Daghestani, Mawlana Shaykh Abdullah al Faiz al Daghestani, Mawlana Shaykh Muhammad Nazim Adil al Haqqani, wa sai'ri Sadatina wa s-Siddiqiyun, wa man nahnu fi hadratihim wa jiwarihim. To the souls of all our ancestors. To the souls of all shahids. For happiness here and hereafter. Li-Llahi Ta'ala, Al-Fatiha.

[***(Traduction)*** En l'honneur du Prophète, que la paix et les bénédictions soient sur lui, sur sa famille, sur ses compagnons, sur les âmes de tous les prophètes ainsi que sur celles de ses messagers et de ceux qui œuvrèrent dans leurs Lois, et sur les âmes des quatre imams. Et aux âmes de nos Mashayikh de la très illustre Tariqa Naqshbandi, en particulier à l'âme de l'Imam de la Tariqa Ghawth al-Khaliqa (le Secours de la Création), Khwaja Bahauddin Muhammad al-Uwaisiyi al-Bukhari, Sayyidina 'Abdul Khaliq al-Ghujduwani, Mawlana Shaykh Sharafuddin al-Daghestani, Mawlana Shaykh 'Abdullah al-Faiz al-Daghestani, Mawlana Shaykh Muhammad Nazim Adil al-Haqqani, ainsi qu'au reste de nos maîtres et des Siddiqiyun, en présence desquels nous nous trouvons et près desquels nous sommes. Aux âmes de tous nos ancêtres. Aux âmes de tous les martyrs. Pour le bonheur ici-bas et dans l'au-delà. Li-Llahi Ta'ala, Al-Fatiha.]

Mawlana Sheikh Muhammad Adil ar-Rabbani
10 Novembre 2026/ 30 Jumada al-Awwal 1448
Beylerbeyi Dergah, Istanbul